

Promotion du rôle des petites et micro entreprises dans la consolidation de la paix

A remplir par le Bureau d'Appui au Comité de Pilotage Conjoint	
Réunion n°: 18	Date de la réunion : 29.11.2007
Point n°: 3	Projet n° : PBF/BDI/A-6
Au : Comité de Pilotage Conjoint du Fonds de Consolidation de la Paix du Burundi	Date de soumission : 23/11/2007
De : Ministère du Commerce et du Tourisme, de l'Industrie et du Tourisme	Ndayirorere Emile Tél. : (+257) 22-25.24.07ou (257) 79-95 66 99 E-mail : ndem73@yahoo.fr
Via : Equipe d'experts du Comité de Pilotage <input checked="" type="checkbox"/> Approbation <input type="checkbox"/> Remarques	Contact : S.E. Monsieur l'Ambassadeur Adolphe NAHAYO Téléphone : 77 751 951 ou 22 22 34 23 E-mail : nahaado@yahoo.fr
Si approuvée, la présentation proposée aboutira à: <input type="checkbox"/> la poursuite du Projet existant <input checked="" type="checkbox"/> Un nouveau Projet <input type="checkbox"/> Autres (Préciser)	La présentation proposée est le produit: <input checked="" type="checkbox"/> d'un travail conjoint des Autorités nationales et des Nations Unies dans le cadre du Plan prioritaire du Fonds de Consolidation de la Paix pour le Burundi <input type="checkbox"/> Autres (Préciser)
Intitulé du Projet : Promotion du rôle des petites et micro entreprises dans la consolidation de la paix	
Montant des fonds du FCP demandé pour le Projet proposé : USD 500.000	
Montant des charges indirectes demandé : (7%)	

Formulaire de Présentation du Projet

1. Historique

Après plus d'une décennie de conflit armé, les effets conjugués des destructions du capital productif, des déplacements massifs de la population et de la baisse de l'aide publique, ont fait subir à l'économie burundaise un déclin considérable. Le niveau d'extrême pauvreté de la population reste toujours préoccupant car plus de 81% de citoyens burundais vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Le secteur privé local, formel et informel, à qui il est reconnu le rôle de moteur du développement n'en a pas la capacité aujourd'hui tant il a été ruiné par la crise, (la perte de son personnel qualifié, la perte de son capital dans les pillages, les destructions et les financements multiformes de la guerre, mais aussi les pertes de ses acquis dans les domaines de la formation, de l'information et de l'encadrement des affaires). La plupart des PME sont tombées en faillite suite aux pillages, à la destruction des infrastructures et des moyens de production.

Le secteur privé extérieur présent avant 1993, et gravement touché par la crise devrait occuper les vides laissés par le secteur privé local est quant à lui encore hésitant en raison de l'absence d'un climat favorable aux affaires et aux investissements.

La faiblesse du secteur et cette capacité d'adaptation constituent une opportunité de développement de partenariat des petites et micro-entreprises qui remplissent ce vide dans les communautés et qui ont survécu malgré les contraintes du conflit tout en faisant du profit. Elles ont l'avantage d'avoir une grande capacité d'adaptation qui leur a permis de résister aux diverses contraintes imposées par la crise. Elles peuvent donc participer plus activement à la cohésion sociale et à la coexistence pacifique.

2. Raison d'être du Projet

Pourtant la participation des petits entrepreneurs dans le débat sur les questions liées à la consolidation de la paix, reste très marginale, voire inexistante. Il y a à ce niveau un risque réel de déconnexion entre le public cible et le dispositif d'appui. Les associations de petits et micro-entrepreneurs sont une expression de la société civile, et en conséquence parfois perçues comme des menaces potentielles. Cette absence renvoie d'autre part à la perception par le petit entrepreneur de son propre rôle et de sa place très limitée dans sa société. Beaucoup ne se sentent pas habilités à prendre la parole ou à s'introduire dans le débat sur la consolidation de la paix. Ces petits entrepreneurs partagent des motivations, visions et difficultés communes qu'ils peuvent surmonter ensemble notamment en créant des partenariats et en multipliant les pratiques porteuses d'opportunités selon les secteurs d'activités, pour le développement de leurs affaires et pour la consolidation de la paix.

C'est dans ce cadre que le Gouvernement du Burundi avec l'appui du BINUB prévoit de promouvoir le rôle des petites et micro-entreprises dans la consolidation de la paix.

En tant que moteur économique dans la société, les entrepreneurs des petites et micro-entreprises peuvent faire beaucoup pour réparer les liens endommagés durant le conflit. Ils peuvent par exemple, échanger sur leurs pratiques d'entrepreneuriat et créer des partenariats dans les secteurs d'activités porteurs d'opportunités et ainsi répondre aux besoins immédiats de leurs communautés.

E. Evaluation technique des propositions par l'Equipe d'experts au Comité de Pilotage

Fournir une synthèse concise de l'évaluation de la proposition faite sur base des critères suivants :

Critères absolus pour l'acceptation du projet		
(1)	Le projet se réfère directement au Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix au Burundi.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>

Fonds Fiduciaire de Consolidation de la Paix

<i>Critères absolus pour l'acceptation du projet</i>		
(2)	Le projet répond aux besoins immédiats de consolidation de la paix	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(3)	Le projet implique des acteurs et/ou institutions qui ont rôle réel ou un rôle potentiel dans la consolidation de la paix	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(4)	Le projet ne fait pas double emploi avec des activités menées par d'autres acteurs	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(5)	Les résultats attendus et l'impact du projet s'inscrivent dans une dynamique de durabilité	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(6)	Les risques liés à l'exécution du projet sont d'un niveau acceptable.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>
(7)	Les liens entre les résultats et le budget sont consistants.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
<i>Critères additionnels pour l'examen du projet</i>		
(8)	Le projet cible ou implique des bénéficiaires sur qui la consolidation de la paix a un impact	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(9)	Le projet s'inspire des expériences existantes au Burundi ou dans la sous région.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>
(10)	Le projet vise à construire ou renforcer des capacités et/ou	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>

Fonds Fiduciaire de Consolidation de la Paix

	<i>Critères absolus pour l'acceptation du projet</i>	
	initiatives locales/nationales de consolidation de la paix.	
(11)	Les structures Gouvernementales et/ou autres entités de mise en œuvre ont la capacité d'exécuter le Projet et de produire les résultats attendus dans les délais.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>
(12)	Les bénéficiaires ont été consultés dans le cadre de l'élaboration du projet.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>
(13)	Le projet prévoit la participation des bénéficiaires dans sa mise en œuvre et dans son évaluation	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(14)	Le projet peut être exécuté dans les 12 mois et atteindre les résultats attendus	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(15)	Le projet prend en compte les préoccupations transversales tels que le Genre, le VIH/SIDA, l'Environnement.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>

* 1. Peu, 2. Partiellement, 3. Complètement

Capacité de mise en œuvre du Projet

Engagements estimés (\$) **500 000**

Décaissements estimés (\$) **500 000**

Projet approuvé par le Ministère responsable

4. Examen administratif par l'équipe d'experts au Comité de Pilotage

Vérifier le contenu du format de proposition de Projet

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Page de garde (première page) | Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Cadre logique de travail | Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Justification du Projet | Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Arrangements de gestion du Projet | Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Analyse des risques et hypothèses | Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Budget | Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> |

Fo...s Fiduciaire de Consolidation de la ...x

- Rapport(s) Final et/ou Périodiques (pour financement additionnel uniquement)

Oui Non

- Frais de Gestion

Oui Non

Faire une évaluation/commentaire concis(e) basée sur :

- La possibilité réelle d'une mise en œuvre sur un an*

Le projet sera exécuté dans les 12 mois à condition que la situation sociopolitique politique reste assainie, la volonté de tous les acteurs totale, le décaissement des ressources en temps utile, la participation active des bénéficiaires, l'absence de violences dans le pays et la diligence des organes de suivi et de gestion du projet.

- Frais de soutien indirect des agences*

7 %

- Examen général de la présentation du Projet*

Recommandations

Nous recommandons l'approbation du projet

5. Décision du Comité de Pilotage du FCP pour le Burundi

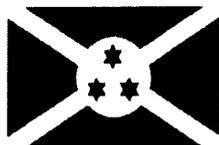
- Approuvé pour un budget total de US \$ 500 000**
- Approuvé avec modifications/conditions**
- Renvoyé avec la remarque de le rendre conforme aux termes de référence**
- Reporté**
- Rejeté**

Motif/Remarques

S.E. Monsieur le Représentant Exécutif du Secrétaire Général Youssef Mahmoud	S.E. Monsieur l'Ambassadeur Antoine Baza
Co-Président du Comité de Pilotage Conjoint	Co-Président du Comité de Pilotage Conjoint

6. Action prise par le Coordonnateur Exécutif du Bureau du Fonds fiduciaire pour la Consolidation de la Paix à New York (MDTF)

Projet en conformité avec les dispositions des mémorandums d'entente entre les Nations Unies -- PNUD, PNUD – agences participantes des Nations Unies ; et en conformité avec la lettre d'entente avec les donateurs (le cas échéant)



**FONDS FIDUCIAIRE DES NATIONS UNIES POUR LA CONSOLIDATION DE LA
PAIX AU BURUNDI**

<p>Entité des Nations Unies participante : BINUB (Section Intégrée Paix et Développement) / PNUD</p>	<p>Ministère : Ministère du Commerce et de l'Industrie</p>
<p>Directeur National du Projet : Ndayirorere Emile Conseiller au Cabinet du Ministère du Commerce et de l'Industrie</p> <p>Adresse : Ministère du Commerce et de l'Industrie B.P : 492 Téléphone : (+257) 22.25.24.07 E-mail : ndem73@yahoo.fr</p>	<p>Président du groupe d'experts Nom : S.E. Monsieur l'Ambassadeur Adolphe NAHAYO Adresse : Directeur du Département Chargé des Organisations Internationales au Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale B.P : 1840, Bujumbura Téléphone : 77 751 951 ou 22 22 34 23 E-mail : nahaado@yahoo.fr</p>
<p>Titre du Projet : Promotion du rôle des petites et micro entreprises dans la consolidation de la paix</p> <p>Numéro du Projet : PBF/BDI/A-6</p>	<p>Lieu du Projet : Territoire national</p>

<p>Description du Projet :</p> <p>Pour promouvoir le rôle des petites et micro-entreprises dans la consolidation de la paix, il est nécessaire d'identifier les domaines d'activités porteurs d'opportunités dans lesquels des petites et micro-entreprises opèrent, puis de les encourager à créer des partenariats avec d'autres acteurs locaux ou internationaux.</p> <p>Le présent projet a pour ambition de faire une étude de cas sur les pratiques d'entrepreneuriat porteurs d'opportunités et de créer un environnement favorable à leur multiplication, notamment en recherchant les partenariats et en invitant d'autres micro-entrepreneurs à adopter les mêmes pratiques d'entrepreneuriat.</p> <p>Cette étude de cas fera l'objet d'échanges lors d'un colloque et de quatre ateliers provinciaux qui réuniront le secteur privé, le secteur public burundais et leurs partenaires. Des opérateurs économiques régionaux et internationaux y seront invités pour partager leurs propres expériences dans des situations similaires. Ces ateliers et ce colloque permettront en outre aux entreprises participantes de renforcer des partenariats existants ou en créer de nouveaux et à s'engager dans le dialogue et l'échanges d'expérience sur leurs pratiques.</p> <p>Le projet prévoit également de renforcer les capacités des petits entrepreneurs pour leur permettre de faire face aux problèmes qu'ils rencontrent au quotidien et de répondre aux exigences du marché actuel.</p> <p>Le gouvernement du Burundi et les Nations Unies, ont décidé de mener à bien ce projet en partenariat avec les organisations professionnelles du secteur privé.</p>	<p>Coût total du Projet : 500 000 dollars US</p> <p>Fonds de Consolidation de la Paix : 500 000 dollars US</p>
	<p>Durée du Projet : 12 mois</p>
<p><u>Objectif global :</u> Promouvoir le rôle des petites et micro entreprises dans la consolidation de la paix.</p> <p><u>Résultats attendus :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un guide sur les pratiques d'entrepreneuriat des petites entreprises et micro-projets qui favorisent la consolidation de la paix est élaboré et vulgarisé. 2. Un espace de dialogue et d'échange d'expériences entre les acteurs économiques locaux et internationaux sur « les pratiques d'entrepreneuriat » favorisant les activités liées à la consolidation de la paix est établi. 3. Les pratiques d'entrepreneuriat des micro-entreprises qui permettent de faire du profit et qui favorisent la cohésion sociale et la coexistence pacifique sont multipliées. 	

Activités essentielles :

- a. Elaborer une « étude de cas » sur les « pratiques d'entrepreneuriat » des petites et micro-entreprises qui génèrent des profits tout en favorisant les activités liées à la consolidation de la paix.
- b. Organiser quatre ateliers provinciaux et un colloque national, en intégrant une stratégie d'information et de communication sur le rôle des petites entreprises et micro-projets dans la consolidation de la paix.
- c. Appuyer la mise en place d'un espace permanent d'expositions des produits des petites et micro-entreprises qui ont une valeur ajoutée à la consolidation de la paix
- d. Former les formateurs et renforcer les capacités de certains fonctionnaires du Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme et celui du Développement Communale, ainsi que celles des petites et micro-entreprises qui favorisent les activités liées à la consolidation de la paix.

Date d'Approbation par le comité de Pilotage : 29/11/2007

Signature

Date

Nom/Titre

Ministère du Commerce et de l'Industrie

PNUD

DESCRIPTIF DU PROJET

I. CONTEXTE

En cette période où le pays s'engage dans un processus de reconstruction, il y a une impérieuse nécessité d'écouter les petits micro entrepreneurs, de faire des recherches d'analyser les meilleures pratiques d'entrepreneuriat afin de les multiplier et d'aider les entrepreneurs à créer des partenariats avec d'autres acteurs économiques et sociaux locaux et internationaux. Au-delà de l'enseignement des techniques de base, il faudra apprendre aux femmes, aux hommes et aux jeunes à établir des contacts entre fournisseurs, producteurs et acheteurs, à explorer les possibilités d'accès au crédit, à commercialiser leurs produits et à renforcer les organismes qui appuieront leurs activités économiques sur une longue durée tout en utilisant leur espace de travail comme un espace de paix et de dialogue.

Dans le cadre de la Stratégie Intégrée d'Appui à la Consolidation de la Paix au Burundi, ce projet catalyseur s'inscrit dans l'esprit de renforcement des capacités des petites et micro-entreprises dans la cohésion sociale, la réconciliation et le dialogue.

Dans ce cadre, le Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme et le Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB) ont prévu de rechercher et d'identifier les secteurs d'activités génératrices de revenus porteuses d'opportunités, de créer un espace de dialogue entre les acteurs locaux et internationaux et de renforcer les capacités des formateurs et des bénéficiaires.

Le but recherché est d'encourager les petites et micro-entreprises à améliorer leurs pratiques d'entrepreneuriat, à créer des partenariats et à se multiplier afin d'apporter des réponses immédiates à la population burundaise rendue vulnérable par le conflit.

II. JUSTIFICATION

Le présent projet s'inscrit dans les priorités du Programme du Gouvernement 2005-2010 et du plan prioritaire de Consolidation de la Paix qui ont identifié le secteur privé en général et les moyennes, petites et micro-entreprises en particulier comme le moteur du développement économique et facteurs de renforcement de la paix. Ces entreprises peuvent selon le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté :

- Faire la promotion de petites unités individuelles et collectives de production sous forme de micro entreprises ;
- Créer de la diversification des opportunités d'emplois et de revenus pour le monde rural ;
- Absorber les jeunes qui arrivent sur le marché du travail et les chômeurs réels et déguisés des milieux ruraux et urbains.

Le gouvernement va également intégrer ce projet dans le cadre du renforcement de la paix et de la sécurité en multipliant ces pratiques d'entrepreneuriat dans d'autres régions du pays et en renforçant ses activités de partenariat avec les petits entrepreneurs.

Le projet vient appuyer le Ministère du Commerce de l'Industrie et du Tourisme et celui du Développement Communal dans l'exécution des priorités du gouvernement dans le cadre du renforcement des capacités. Les fonctionnaires désignés par les Ministères participeront aux formations avec les bénéficiaires et seront impliqués dans la planification et la mise en œuvre du projet. Le but étant qu'ils encadrent eux-mêmes les petites et micro-entreprises qui viennent participer aux efforts du gouvernement dans sa stratégie de consolidation de la paix.

En créant un cadre de dialogue pour les petites et micro entreprises, le projet apporte une valeur ajoutée au projet PBF « Appui à la mise en place et au fonctionnement de cadres de dialogue et de concertation entre les partenaires nationaux » qui va appuyer l'animation de quatre cadres de dialogue et de concertation où les différents acteurs (Elus, partis politiques, société civile, secteur privé, médias, confessions religieuses) vont se rencontrer pour engager des échanges permanents et inclusifs sur les grandes priorités nationales. Le présent projet organisera un espace de dialogue, d'échange et de partenariat entre les petits et micro entrepreneurs, les acteurs étatiques et non étatiques engagés dans le secteur. Les entrepreneurs, en particulier les jeunes et les femmes, savent ce qu'ils veulent et réclament le dialogue et l'esprit de partenariat. Au cours d'un atelier de réflexion sur « la promotion

Fonds Fiduciaire de Consolidation de la Paix

des pratiques d'entrepreneuriat des petites et micro-entreprises », organisé le 11 et 12 décembre 2007 à Gitega par le Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme avec l'appui du BINUB, 54 petits entrepreneurs ruraux se sont prononcés avec éloquence sur la nécessité de créer un espace d'échanges permanent. Des acteurs du secteur privé et de la micro finance comme l'Association des Femmes d'Affaires (AFAB), le Fond de Relance et de Conseil en Microfinance (FORCE), le Réseau des Institutions de Microfinance (RIM), l'Association des Commerçants Burundais (ACOBUR), la Caisse d'Épargne et de Crédit Mutuelle (CECM) et la Banque Nationale de Développement Economique (BNDE) ont participé à cet atelier.

Le projet est également en synergie avec le projet « Appui au rôle des femmes dans la consolidation de la paix ». Ses résultats serviront de terrain d'étude des capacités d'entrepreneuriat des femmes ciblées par ce projet qui veulent se lancer dans les activités génératrices de revenus et leur valeur ajoutée à la consolidation de la paix. Le présent projet compte intégrer les femmes qui ont été identifiées par le projet « Femmes » pour étudier et analyser les pratiques d'entrepreneuriat qui leur permettront de renforcer leurs capacités génératrices de revenus dans un contexte de consolidation de la paix.

Ce projet est aussi en synergie avec le projet PBF « Jeunes » car il analysera la valeur ajoutée des pratiques d'entrepreneuriat des jeunes ciblés par ce projet et qui favorisent la réconciliation, le dialogue et la cohésion sociale au niveau communautaire. Le projet formera les jeunes pour adopter des pratiques d'entrepreneuriat qui favorisent la consolidation et renforcera leurs capacités en entrepreneuriat. Le projet contribuera également à promouvoir la visibilité des jeunes.

La Banque Mondiale, l'USAID, et les autres bailleurs de fonds, pourront pérenniser ce projet notamment en continuant à apporter l'appui nécessaire au Gouvernement et au secteur des petites et micro-entreprises selon leurs priorités. Le projet leur fournira en conséquence, l'opportunité d'investir dans les petites et micro-entreprises qui font du profit et qui ont une valeur ajoutée à la consolidation de la paix ce qui contribuera à la cohésion sociale et à la réconciliation.

Les micro-entrepreneurs veulent des options de formation qui sont flexibles et qui intègrent leurs besoins, valeurs et réalités d'entrepreneurs. Ils veulent avoir accès à des services d'appui personnalisé qui leur fournissent non seulement de l'appui technique mais également l'encouragement dont ils ont besoin. Ils veulent aussi avoir accès à des sources de financement dont les critères d'évaluation conçus en fonction de leurs réalités et besoins.

Le projet servira de cadre dans lequel les agences des Nations Unies cibleront mieux leurs actions d'auto-prise en charge des personnes ciblées par leurs programmes respectifs qui consacrent un volet à l'appui aux activités génératrices de revenus dans le cadre de leurs programmes de réintégration et de réinsertion. Des ONG nationales et internationales qui consacrent également un volet à la promotion des petites et micro-entreprises peuvent participer plus activement et à long terme dans la réintégration des personnes vulnérables. Ils peuvent ainsi cibler les pratiques d'entrepreneuriat qui encouragent la consolidation de la paix identifiées par ce projet et les multiplier.

Dans ce contexte, le projet sera pérennisé grâce à la poursuite des efforts des acteurs cités plus haut. Les bénéficiaires pourront ainsi utiliser l'activité économique et leur espace de travail comme un espace de réconciliation, de dialogue et de cohésion sociale. Ils reprendront ainsi confiance en l'avenir et croiront que la paix peut être durable.

Certaines options stratégiques contenues dans ce projet peuvent être facilement mises en œuvre en peu de temps. D'autres nécessiteront plus d'effort et de planification et pourraient être poursuivies par les autres partenaires. Toutes les options stratégiques représentent des concepts et des programmes déjà testés dans d'autres pays.

III. DEMARCHE DU PROJET

Les structures suivantes ont participé aux travaux préparatoires et à l'élaboration de ce projet. Ce sont :

Fonds Fiduciaire de Consolidation de la Paix

- 54 petits entrepreneurs de diverses activités et de diverses provinces du pays
- Le secteur de la microfinance (RIM, Force et CECM)
- La Chambre de Commerce et de l'Industrie du Burundi (CCIB)
- L'Association des Commerçants burundais (ACOBU)
- Les femmes entrepreneurs (AFAB)
- La Banque nationale de développement (BNDE)
- Le PNUD
- La Banque Mondiale

C'est avec la participation active de ces différentes structures que le Gouvernement représenté par le Ministère du Commerce et de l'Industrie, a identifié les objectifs du projet et procédé à l'articulation des activités devant concourir à l'atteinte desdits résultats.

Les principaux résultats et leurs activités clés escomptés sont :

1 - Un guide sur les pratiques d'entrepreneuriat des petites et micro-entreprises qui ont une valeur ajoutée à la consolidation de la paix est élaboré et vulgarisé.

- Identifier les «pratiques d'entrepreneuriat » des certaines petites entreprises et des micro-projets burundais qui au-delà du développement de leurs affaires ont eu le souci de participer à la réconciliation et à la cohésion sociale.
- Identifier les secteurs d'activités porteurs d'opportunités et capables de se développer et les besoins des petits et micro-entrepreneurs qui favorisent la réconciliation, le dialogue et la cohésion sociale et qui peuvent créer des partenariats.
- Faire une étude de cas sur ces « pratiques d'entrepreneuriat » et la mettre à la disposition des acteurs locaux et internationaux.

2 - Un espace de dialogue et d'échange d'expériences entre les acteurs économiques locaux et internationaux sur les « pratiques d'entrepreneuriat » favorisant les activités liées à la consolidation de la paix est établi.

- Organiser un colloque national et de fréquentes rencontres entre les différents acteurs économiques locaux et internationaux pour l'échange d'expériences sur « ces pratiques d'entrepreneuriat ». Ces rencontres déboucheront sur des actions conjointes visant à renforcer la cohésion sociale au sein des communautés et à améliorer la situation économique et sociale des personnes rendues vulnérables par le conflit.
- Promouvoir la visibilité médiatique du rôle des petits entrepreneurs, dans la consolidation de la paix à travers une stratégie d'information et de communication.

3 – Les pratiques d'entrepreneuriat des micro-entreprises qui permettent de faire du profit et qui favorisent la cohésion sociale et la coexistence pacifique sont multipliées.

- Appui à la mise en place d'un espace permanent d'expositions de produits des petites et micro-entreprises qui ont une valeur ajoutée à la consolidation de la paix.
- Formation des formateurs.
- Renforcement des capacités de certains fonctionnaires du Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme ainsi que de ceux du Développement Communal et des petites et micro-entreprises, pour améliorer leurs pratiques d'entrepreneuriat et les encourager à créer des partenariats et à se multiplier afin d'apporter des réponses immédiates à la population burundaise rendue vulnérable par le conflit.

Le projet sera réalisé en une année. Il couvrira le territoire national. Il s'intéressera aux pratiques d'entrepreneuriat des petites et micro-entreprises qui génèrent des profits et qui participent au processus de consolidation de la paix.

Fonds Fiduciaire de Consolidation de la Paix

Les bénéficiaires directs et indirects du projet sont : les entrepreneurs, les petites et micro-entreprises et associations à but lucratif, les spécialistes de la microfinance, le Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme et le Ministère du Développement Communal, les associations de femmes et d'hommes d'affaires, les rapatriés, les déplacés, les jeunes, chefs de ménage, les veuves, les victimes des violences basées sur le genre, les femmes, les filles et les personnes infectés ou affectés par le VIH/SIDA, les femmes, les filles et les jeunes de la rue ainsi que celles et ceux ayant fait partie de différents groupes armés et qui n'ont pas bénéficié du programme DDR.

L'unité de gestion du projet sera installée au sein du ministère du Commerce et de l'Industrie et les cadres de ce ministère seront mobilisés pour participer avec ceux du Développement Communal à la mise en œuvre du projet comme personnes ressources ce qui contribuera au renforcement de leurs capacités. Les deux Ministères ainsi que d'autres partenaires nationaux s'assureront que le Gouvernement continuera à promouvoir le rôle des petites et micro-entreprises dans la consolidation de la paix et les conclusions du projet seront publiées et vulgarisées. En termes de mise en œuvre de la capacité des organes de suivi et de gestion du projet, les moyens logistiques adéquats pour l'unité de gestion ont été budgétisés dans le projet.

VI. ARRANGEMENTS DE GESTION

Le présent projet est une initiative conjointe entre le Gouvernement du Burundi et les Nations Unies qui s'inscrit dans le cadre du Plan Prioritaire Pour la Consolidation de la Paix au Burundi. Le projet sera mis en œuvre sous l'autorité du Ministère du Commerce et de l'Industrie avec l'appui du BINUB, tandis que certaines activités seront mises en œuvre par d'autres partenaires ou entités nationales. Les co-présidents du Comité de Pilotage Conjoint auront la responsabilité globale pour la bonne réalisation du projet.

Le présent projet sera géré et coordonné dans le cadre de la structure suivante :

- **Le Comité de pilotage conjoint.** Le Comité de Pilotage Conjoint est chargé de: (1) examiner les propositions de projets pour s'assurer de leur conformité avec le plan prioritaire ; (2) approuver les projets présentés au Comité, et affecter les ressources requises ; (3) et examiner et approuver les rapports périodiques sur l'état d'avancement des projets ainsi que les rapports d'évaluation de leur impact. Le Comité de Pilotage est co-présidé par le Gouvernement et le Représentant Exécutif du Secrétaire Général des Nations Unies au Burundi, et il est appuyé par un Bureau d'Appui. Les décisions sont prises par consensus selon les termes de références du Comité de pilotage conjoint.
- **Le Comité Technique de Suivi.** Un comité technique de suivi sera établi pour superviser et assurer le suivi du projet formulé. Ce comité aura comme premier rôle la supervision stratégique de la mise en œuvre du projet, ainsi que l'approbation du plan de travail du projet, le suivi régulier des performances, le règlement de tout différend qui pourrait survenir, et de faciliter la coordination entre les partenaires et les autres acteurs nationaux ou internationaux impliqués dans la mise en œuvre du projet. Le Comité de suivi sera composé des représentants de chaque entité/ organisation impliquée dans la mise en œuvre du projet tout en veillant à une taille optimale qui permet au comité technique de suivi de fonctionner. Chaque Comité Technique de Suivi sera copiloté par le Ministère du Commerce et de l'Industrie, le Ministère du Développement Communal et la Section intégrée (BINUB).
- **Ministère / Entité nationale de tutelle.** Le projet sera réalisé sous la Direction du Ministère du Commerce et de l'Industrie, conjointement avec le BINUB, qui rendront compte de l'état de mise en œuvre du projet au Comité de Suivi Technique approprié. Dans ce cadre, un Directeur National, désigné par le Ministre, sera co-responsable de la supervision générale et l'orientation pour la mise en œuvre du projet et l'atteinte des résultats, avec le chargé de programme désigné de

la section intégrée¹ (BINUB). Le Directeur National du projet aura aussi un rôle d'assurer que les intrants de la partie nationale sont mobilisés à temps et que la partie nationale a mis en place les conditions nécessaires à la réalisation du projet. Le Ministère du Commerce et de l'Industrie abritera une unité de gestion du projet, qui assurera la gestion et l'administration quotidienne du projet, fournira les services techniques requis, ainsi que la coordination des différents partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du projet (voir section II pour la composition de ces unités).

- **Agence Partenaire Nations Unies.**² Le projet sera exécuté et mis en œuvre avec l'appui du BINUB, et le PNUD qui aura la responsabilité finale auprès du siège pour les aspects programmatiques et financiers du projet, conformément aux règles et procédures de l'Agence Partenaire.³ Dans ce cadre, le PNUD sera responsable pour la gestion des fonds alloués aux projets, ainsi que toute transaction financière (voir section V). Le PNUD et le BINUB fourniront aussi des services administratifs, techniques et programmatiques pour appuyer la mise en œuvre du projet, y compris le détachement d'un staff dans l'unité de gestion du projet ainsi que des actions visant le renforcement des structures d'accueil du projet (voir section II). Le PNUD assurera aussi le contrôle de la qualité dans la mise en œuvre et la gestion du projet.

1. Composition et administration de l'unité de gestion du projet

L'Unité de Gestion sera placée sous la supervision du Chargé de programme de la Section intégrée (BINUB) pour appuyer les aspects programmatiques, administratifs et financiers du projet. Les responsabilités spécifiques de l'Unité de Coordination incluront :

- le développement des plans de travail détaillé pour l'exécution du projet ;
- la coordination quotidienne de la mise en œuvre des activités ;
- l'administration journalière des transactions du projet
- la préparation et révision des budgets, des demandes de paiements et d'achats ;
- La coordination de l'appui des partenaires nationaux et internationaux ;
- La supervision et coordination des agences d'exécution ;
- La préparation régulière des rapports financiers et narratifs.

L'Unité de Gestion et Coordination sera composée d'un minimum de deux/trois staffs nationaux contractés par l'agence partenaire Nations Unies et payés directement par le projet:⁴

- Un coordonnateur de projets, qui sera responsable pour la supervision et la gestion de l'unité de coordination, le suivi régulier de la mise en œuvre des projets ;
- Un chargé de l'administration et des finances;
- Un chargé de projet.

La Section Intégrée du BINUB ou l'Agence Partenaire Nations Unies, compte tenu de sa responsabilité programmatique et financière, pourra détacher dans l'unité de gestion du projet des experts supplémentaires si besoin est.

2. Sélection de partenaires et des agences de mise en œuvre

La sélection des partenaires et des agences de mise en œuvre (soit des ONG ou des compagnies privées) sera faite selon les règles et procédures du PNUD. En général, cette sélection sera faite sur la base d'un processus compétitif, sauf dans les cas où une ONG en particulier a un avantage comparatif clair et qui peut justifier une dérogation du processus compétitif selon les procédures de l'agence partenaire.

¹ Ce chargé de programme de la Section Intégrée du BINUB devra provenir de l'entité des Nations Unies ayant la responsabilité fiduciaire du projet.

² Le terme 'Agence Partenaire Nations Unies' inclut toutes les entités du système présent au Burundi, y compris BINUB, les programmes, fonds, départements et agences des Nations Unies.

³ Pour les projets qui seront appuyés du point de vue technique par le BINUB, la responsabilité programmatique sera partagée entre le PNUD et le BINUB, à travers la section intégrée appropriée, qui inclut également l'agence qui aura la responsabilité financière pour le projet.

⁴ Le barème salarial qui sera utilisé pour la rémunération de ce staff est celui qui a été adopté conjointement par le gouvernement et les Nations Unies dans le cadre du plan prioritaire pour la consolidation de la paix.

3. Gestion financière

Les fonds alloués au projet par le Comité de pilotage conjoint seront gérés directement par le PNUD qui sera responsable pour toute transaction financière, d'achats et d'approvisionnement effectuée sur la base du plan de travail préparé par l'unité de gestion du projet. Dans ce cadre, et selon les procédures du PNUD, le coordonnateur du projet proposera un engagement de fonds sur la base du plan de travail, et l'agence sera responsable pour l'approbation et l'exécution des paiements. Le Coordonnateur du Projet veillera à assurer que les fonds attribués au projet sont correctement alloués aux activités sur la base du plan de travail, et assurera le suivi régulier des déboursements et des dépenses en vue de l'atteinte des résultats prévus. D'autres modalités de mise en œuvre seront considérées au cours de la mise en œuvre du projet notamment la possibilité de sous contracter des entités nationales.

4. Suivi et évaluation

Le suivi et évaluation du projet sera fait à trois niveaux, sous la coordination du bureau d'appui du Comité de Pilotage Conjoint :

- Par le BINUB et le PNUD / l'unité de gestion du projet, qui sera responsable pour le suivi régulier des activités, et pour la production périodique des rapports narratifs et financiers;
- Par le Comité Technique de Suivi, qui sera responsable auprès du comité de pilotage pour le suivi périodique des résultats atteints par le projet, ainsi que la revue des rapports produit par l'unité de gestion ;
- Par le Comité de Pilotage, qui sera responsable pour l'évaluation de l'impact du projet dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix.

5. Audits

Le projet sera soumis à des audits internes et/ou externes selon les règles des deux entités concernées.

V. ANALYSE DES RISQUES ET HYPOTHESES

- La dégradation significative de la situation sécuritaire et la recrudescence de la criminalité peuvent compromettre l'atteinte des objectifs du projet. Les réformes en cours du secteur de sécurité et en particulier, les projets financés par le projet PBF qui ciblent les FDN et la PNB, vont contribuer à limiter le risque.
- Le risque une fois qu'une entreprise se développe est lié au fait que son directeur général prenne les fonds de son affaire et dissout l'entreprise. Pour éviter ce risque, les formations prévues par le projet vont mettre l'accent sur les mécanismes de contrôle et de gestion participative des ressources. De plus, les bénéficiaires seront des associations à but lucratif.
- La volonté que des acteurs impliqués pilotent le projet tout en limitant les interférences susceptibles de gêner la promotion des petites et micro-entreprises identifiées. Pour éviter ce risque, les acteurs étatiques et non étatiques seront impliqués dans la mise en œuvre du projet.
- Le risque que les acquis du projet ne soient pas pérennisés doit être mitigé par l'implication des acteurs locaux et internationaux susceptibles d'inscrire dans l'avenir les résultats de ce projet.
- Le projet dépend de la stabilité de l'environnement économique et politique national et régional. Il veillera à bien analyser la situation économique et politique qui prévaut et s'adaptera en conséquence.

Fonds Fiduciaire de Consolidation de la Paix

VI. LE CADRE LOGIQUE

Objectifs/Activités	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification (MDV)	Principales hypothèses/ risques et postulats
<p>Objectif global :</p> <p>Promouvoir le rôle des petites et micro-entreprises dans la consolidation de la paix</p>	<p>Nombre et types de petites et micro-entreprises qui ont adopté des pratiques d'entrepreneuriat ayant une valeur ajoutée à la consolidation de la paix.</p>	<p>Rapports du ministère du Commerce et de l'Industrie ; de la Chambre du Commerce et du PNUD Rapport du BINUB Rapport d'évaluation du projet PBF</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La non mise en application des Accords de Cessez-le-feu entre le Gouvernement et le dernier Mouvement armé créerait un environnement contraire à la redynamisation du secteur privé. - L'instabilité au sein des structures administratives pourrait compromettre la bonne marche du projet, et plus particulièrement la mise en œuvre des activités. - L'existence des réseaux des entrepreneurs, facilitera une recherche rapide et ciblée. - Les recherches antérieures et en cours sur le secteur privé serviront de points d'entrée à l'exécution du présent projet.
<p>Résultat attendu 1.</p> <p>Un guide sur les pratiques d'entrepreneuriat des petites et micro-entreprises qui ont une valeur ajoutée à la consolidation de la paix est élaboré et vulgarisé</p>	<p>Une étude de cas Nombre de brochures produites et diffusées</p>	<p>Rapport du Ministère du Commerce et de l'Industrie Rapport du BINUB/ PNUD</p>	<p>Idem</p>

Fonds Fiduciaire de Consolidation de la Paix

<p>Activité clé :</p> <p>Faire une étude de cas sur les pratiques d'entrepreneuriat ; identifier les secteurs d'activité porteurs d'opportunités et capables de se développer Identifier les besoins des petits et micro-entrepreneurs qui favorisent la réconciliation, le dialogue et la cohésion sociale et qui peuvent créer des partenariats. Organiser un atelier de validation de l'étude de cas et la multiplier en 1.000 exemplaires</p>	<p>Types de pratiques d'entrepreneuriat qui ont une valeur ajoutée à la consolidation de la paix</p> <p>types de besoin des petites et micro-entreprises pour améliorer leurs pratiques d'entrepreneuriat. Nombre de brochures produites et diffusées</p> <p>Au moins 200 entreprises identifiées</p> <p>TDR pour l'élaboration du guide des pratiques d'entrepreneuriat qui favorisent les activités liées à la consolidation des pays</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recommandations de l'atelier <p>Disponibilité d'un guide officiel</p> <p>1000 d'exemplaires disponibles et /ou diffusés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités - Document disponible - Rapports de mission - Listes d'entreprises identifiées - Document de l'analyse - Document des critères. - Liste des participants - Rapport de l'atelier - Rapport de la Chambre de Commerce - Rapport du Ministère du Commerce et de l'Industrie. - Rapport du BINUB/PNUD - Medias 	
<p>Résultat attendu 2 :</p> <p>Un espace de dialogue et d'échange d'expériences entre les acteurs économiques locaux et internationaux sur les « pratiques d'entrepreneuriat favorisant les activités liées à la consolidation d'échange.</p>	<p>Un cadre de dialogue mis en place et animé,</p> <p>Forum national représentatif des acteurs économiques locaux et internationaux de toutes les couches sociales mis en place.</p> <p>Nombre d'amendements des textes de lois proposés pour créer des conditions plus favorables aux petites et micro-entreprises qui participent à la consolidation de la paix.</p>	<p>Exercice d'auto-évaluation /questionnaires soumis aux participantes, etc.</p>	<p>- Le retard dans le décaissement des fonds mobilisés pourrait perturber le calendrier d'exécution</p>
<p>Activités clés</p> <p>Organiser 4 ateliers provinciaux</p> <p>Organiser un colloque national</p> <p>Mettre une campagne médiatique et de</p>	<p>Niveau de représentativité des différents groupes (Gouvernement, entrepreneurs nationaux, entrepreneurs locaux, secteur privé, Société civile, les femmes, les jeunes, les confessions religieuses,</p>	<p>Rapports d'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Listes des participants - Les textes des thèmes développés <p>Rapports narratifs et financiers périodiques sur l'état d'avancement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le retard dans la mise en place du comité d'organisation du colloque. - Le retard dans le décaissement des fonds mobilisés pourrait perturber le calendrier d'exécution - l'indisponibilité des acteurs dans les

Fonds Fiduciaire de Consolidation de la Paix

<p>communication</p>	<p>les médias, les représentants des groupes vulnérables comme les rapatriés et les déplacés) et les entrepreneurs internationaux dans l'espace de dialogue et d'échange d'expérience.</p> <p>Niveau d'intégration des recommandations des différents cadres de dialogue dans les décisions et les actions au niveau des différentes instances concernées</p> <p>Existence d'un mécanisme institutionnel en charge de l'éducation civique pour pérenniser le dialogue des petites et micro-entreprises.</p> <p>Les TDR pour la stratégie de communication.</p> <p>Une émission radio</p> <p>Une émission télévisée</p> <p>Un article de presse</p> <p>Un débat radiophonique</p> <p>Un débat télévisé</p> <p>Cinq articles de presse</p> <p>Rapport du colloque élaboré</p> <p>Rapport des réunions et des forums de discussions</p> <p>Nombre de réunion</p>	<p>débats, la non collaboration des médias locaux.</p> <p>-</p> <p>-</p>	<p>Rapports d'activité</p> <p>- Documents d'archives de la presse écrite.</p> <p>- Eléments sonores archivés</p> <p>Eléments télévisés archivés.</p> <p>- Rapport disponible</p> <p>Liste de distribution dudit rapport</p>
<p>Résultat 3 :</p> <p>Les pratiques d'entrepreneuriat des micro-entreprises qui permettent de faire du profit et qui favorisent la cohésion sociale et la coexistence pacifique sont multipliées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de petites et micro-entreprises appuyées - Nombre et types de pratiques d'entrepreneuriat. - Nombre de petites et micro-entreprises qui ont créé des partenariats. - Nombre de secteurs d'activités porteurs d'opportunités. 	<p>Suivi et évaluation du projet</p> <p>Rapports narratifs et financiers</p>	

Fonds Fiduciaire de Consolidation de la Paix

<p>3.1.1. Activité clés :</p> <p>- Appui à la mise en place d'un espace permanent d'expositions de produits des petites et micro-entreprises qui ont une valeur ajoutée à la consolidation de la paix</p> <p>Formation des formateurs; Renforcement des capacités de certains fonctionnaires du Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme ainsi que celui du Développement Communal et ; Les capacités des petites et micro-entreprises pour améliorer leurs pratiques d'entrepreneuriat et les encourager à créer des partenariats et à se multiplier afin d'apporter des réponses immédiates à la population burundaise rendue vulnérable par le conflit.</p>	<p>- Nombre de petites et micro-entreprises multipliées.</p>	<p>- Rapport de suivi et évaluation</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et montants de projets appuyés - Type de conseils - Nombre et qualité de formations - nombre de bénéficiaires appuyés - Montant des crédits octroyés - Nombre et qualité de partenariats créés - Nombre de petites et micro-entreprises multipliées. 		

Fonds Fiduciaire de Consolidation de la Paix

VII. Budget par catégorie

Réf/ Activité	Nature de la dépense	Unité	Quantité	Coût unitaire en Fbu	Coût total en Fbu	Coût total en US\$
	Personnel				79,448,000	69,991
4.1	1 Coordonnateur	mois	12	1,000,000	12,000,000	10,573
4.2	1 Expert chargé du projet	mois	6	9,080,000	54,480,000	48,000
4.3	1 Assistant administratif et financier	mois	12	830,000	9,960,000	8,775
4.4	1 Chauffeur	mois	12	250,000	3,000,000	2,643
	Contrats				98,893,500	86,426
1.2	Organiser un atelier de validation d'un guide des entreprises pour 120 participants					
	- Location salle	jour	1	200,000	200,000	176
	- Sonorisation	jour	1	70,000	70,000	62
	- Pause café	H/jour	120	5,000	600,000	529
	- Pausé déjeuner	H/jour	120	15,000	1,800,000	1,586
	- Médiation	jour	1	500,000	500,000	441
1.3	Multiplier le guide des entreprises en anglais et en français	Copie	1,000	8000	8,000,000	7,048
2.1	Organiser 4 ateliers provinciaux	Atelier	4	13,000,000	52,000,000	45,815
2.3	Honoraires personnes ressource/Colloque national					
	- Honoraires 2 conférenciers intern/1 jr de préparation & 2 jrs d'animation	H/jour	6	908,000	5,448,000	4,800
	- Honoraires 2 conférenciers nationaux/1 jour de préparation et 2 jours d'animation		6	147,550	885,300	780
	- Honoraires 2 Modérateurs / 2jours	H/jour	4	147,550	590,200	520
2.5	Concevoir une stratégie de communication et d'information et la mettre en œuvre	FF			3,000,000	2,643
3.1	Appui à la mise en place d'un espace permanent d'expositions des produits des petites et micro-entreprises qui ont une valeur ajoutée à la consolidation de la paix	FF			25,000,000	22,026
	Formations				250,000,000	220,264
3.2	Former les formateurs, renforcement des capacités de certains fonctionnaires du Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme ainsi que celui du Développement Communal et les capacités des petites et micro-entreprises pour améliorer leurs pratiques d'entrepreneuriat et les encourager à créer des partenariats et à se multiplier afin d'apporter des réponses immédiates à la population burundaise rendue vulnérable par le conflit.	FF			250,000,000	220,264
	Transport				7,592,200	6,689
4.9	Carburant pour le fonctionnement & les descentes sur terrain : 15 litres/jour pendant 12 mois	litres	5423	1,400	7,592,200	6,689
	Provisions et produits				2,890,000	2,546
1.2	Organiser un atelier de validation d'un guide des entreprises pour 120 participants					
	- Matériel pour l'organisation de l'atelier (flips chart, toner pour imprimante, toner pour photocopieur...)	FF			350,000	308
	- Fournitures/participants (chemise-bloc note-stylo...)	pers	120	3,500	420,000	370
	- Eau minérale : 2 bouteilles/prs	Btles	240	500	120,000	106
2.4	Matériel et logistique/Colloque international				800,000	705
4.8	Fournitures pour le fonctionnement du projet	mois	6	200,000	1,200,000	1,057
	Equipements				39,300,000	11,278
4.5	Ordinateur de table avec accessoires	Set	1	1,800,000	1,800,000	1,586
4.6	Photocopieuse	Pièce	1	7,500,000	7,500,000	6,608
4.7	Equipements de bureau	FF			3,500,000	3,084
4.11	Achat véhicule	Véh	1	26,500,000	26,500,000	23,348

to be revised to include

Fonds Fiduciaire de Consolidation de la paix

Voyages				32,937,312	29,020
1.1	Missions d'identification	Forfait		5,000,000	4,405
1.2	Organiser un atelier de validation d'un guide des entreprises pour 120 participants				
	- Frais de voyage participants de l'intérieur	pers	60	15,000	900,000
	- Perdiem 80 participants de l'intérieur*2 nuités	Nuité	160	40,000	6,400,000
	- Frais de déplacement 40 participants de Bujumbura	pers	40	5,000	200,000
2.2	Organiser un colloque international :				
	- Billets d'avion pour 2 conférenciers internationaux	Aller-retour	2	2,500,000	5,000,000
	- DSA-2 Participants internationaux pdt 6 nuités	H/nuité	12	219,776	2,637,312
	- Frais de voyage participants de l'intérieur	pers	80	15,000	1,200,000
	- Perdiem pour 80 participants de l'intérieur pdt 3 nuités	h/nuité	240	40,000	9,600,000
	- Frais de déplacement participants de Bujumbura	pers	40	5,000	200,000
4.1	Frais de mission/gestionnaires du projet : 6 descentes*3 nuités*4prs	nuité	72	25,000	1,800,000
				20,120,820	17,728
Divers					
5	Imprévus			20,120,820	17,728
Sous Total				530,373,832	467,290
Frais de gestion 7%				37,126.168	32,710
Total Général du Projet				567,500,000	500,000

Cours de change/mois de novembre : 1USD = 1.135FBU

Fonds Fiduciaire de Consolidation de la Paix

VIII. CHRONOGRAMME INDICATIF DES ACTIVITES

ACTIVITES	1 ^{er} mois	2 ^{ème} mois	3 ^{ème} mois	4 ^{ème} mois	5 ^{ème} mois	6 ^{ème} mois	7 ^{ème} mois	8 ^{ème} mois	9 ^{ème} mois	10 ^{ème} mois	11 ^{ème} mois	12 ^{ème} mois
Résultat 1 : Un guide sur les pratiques d'entrepreneuriat qui favorisent la consolidation de la paix est élaboré et vulgarisé.												
1. Recruter un expert international, un coordinateur national et un assistant administratif et financier pour le projet	x											
2. Missions de terrain	x	x										
3. Faire une étude de cas sur les pratiques d'entrepreneuriat qui favorisent les activités liées à la consolidation de la paix.		x	x	x	x	x						
4. Organiser un atelier de validation de l'étude de cas et la multiplier en 1000 exemplaires et les diffuser.					x	x						
Résultat 2 : Un espace de dialogue, de rencontres et d'échange d'expériences entre les différents acteurs économiques locaux et internationaux sur « ces pratiques d'entrepreneuriat » sont fréquentes et débouchent sur des actions visant à renforcer la cohésion sociale au sein des communautés et la réconciliation						x						
1. Organiser 4 ateliers provinciaux				x	x	x	x	x				
2. Organiser un colloque national et de fréquentes rencontres et d'échange d'expérience entre les différents acteurs économiques locaux et internationaux sur « ces pratiques d'entrepreneuriat » qui débouchent sur des actions conjointes visant à renforcer la cohésion sociale des personnes rendues vulnérables par le conflit.			x	x	x	x						

Annexe :

BUDGET PAR ACTIVITES

Objectifs/Activités	Unité	Quantité	Coût unitaire en Fbu	Coût total en Fbu	Coût total en US\$
Résultat 1 : Un guide sur les pratiques d'entrepreneuriat des petites et micro-entreprises qui ont une valeur ajoutée à la consolidation de la paix est élaboré et vulgarisé				24,560,000	21,639
1.1 Missions d'identification	FF			5,000,000	4,405
1.2 Organiser un atelier de validation d'un guide des entreprises pour 120 participants				11,560,000	10,185
- Matériel pour l'organisation de l'atelier (flips chart, toner pour imprimante, toner pour photocopieur...)	FF			350,000	308
- Fournitures pour participants (chemise, bloc note, stylo...)	pers	120	3,500	420,000	370
- Location salle	jour	1	200,000	200,000	176
- Sonorisation	jour	1	70,000	70,000	62
- Frais de voyage participants de l'intérieur	pers	60	15,000	900,000	793
- Perdiem 80 participants de l'intérieur*2 nuités	Nuité	160	40,000	6,400,000	5,639
- Frais de déplacement 40 participants de Bujumbura	pers	40	5,000	200,000	176
- Pause café	H/jour	120	5,000	600,000	529
- Pause déjeuner	H/jour	120	15,000	1,800,000	1,586
- Eau minérale : 2 bouteilles/prs	Btles	240	500	120,000	106
- Médiatisation	jour	1	500,000	500,000	441
1.3 Multiplier le guide des entreprises en anglais et en français	Copie	1,000	8000	8,000,000	7,048
Résultat 2 : Un espace de dialogue et d'échange d'expériences entre les acteurs économiques locaux et internationaux sur les « pratiques d'entrepreneuriat » favorisant les activités liées à la consolidation de la paix				81,360,812	71,684
2.1 Organiser 4 ateliers provinciaux	Atelier	4	13,000,000	52,000,000	45,815
2.2 Organiser un colloque national				25,640,812	22,591
Billets d'avion pour 2 conférenciers internationaux	Aller-retour	2	2,500,000	5,000,000	4,405
DSA-2 Participants internationaux pdt 6 nuités	H/nuité	12	219,776	2,637,312	2,324
Frais de voyage participants de l'intérieur	pers	80	15,000	1,200,000	1,057
Perdiem pour 80 participants de l'intérieur pdt 3 nuités	h/nuité	240	40,000	9,600,000	8,458
Frais de déplacement participants de Bujumbura	pers	40	5,000	200,000	176
2.3 Honoraires - Personnes ressources					
2 Conférenciers internationaux/1 jour de préparation et 2 jours d'animation	H/jour	6	908,000	5,448,000	4,800
2 Conférenciers nationaux/1 jour de préparation et 2 jours d'animation		6	147,550	885,300	780
2 Modérateurs / 2jours	H/jour	4	147,550	590,200	520
2.4 Matériel et logistique				800,000	705
2.5 Concevoir une stratégie de communication et d'information et la mettre en œuvre	FF			3,000,000	2,643
Résultat 3 : Les pratiques d'entrepreneuriat des micro-entreprises qui permettent de faire du profit et qui favorisent la cohésion sociale et la coexistence pacifique sont multipliées.				275,000,000	242,291
3.1 Appui à la mise en place d'un espace permanent d'expositions des produits des petites et micro-entreprises qui ont une valeur ajoutée à la consolidation de la paix	FF			25,000,000	22,026

Fonds Fiduciaire de Consolidation de la paix

Former les formateurs, renforcement des capacités de certains fonctionnaires du Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme ainsi que celui du Développement Communal et les capacités des petites et micro-entreprises pour améliorer leurs pratiques d'entrepreneuriat et les encourager à créer des partenariats et à se multiplier afin d'apporter des réponses immédiates à la population burundaise rendue vulnérable par le conflit.		FF			250,000,000	220,264
Gestion du projet					129,332,200	113,949
4.1	1 Coordonnateur	mois	12	1,000,000	12,000,000	10,573
4.2	1 Expert chargé du projet	mois	6	9,080,000	54,480,000	48,000
4.3	1 Assistant administratif et financier	mois	12	830,000	9,960,000	8,775
4.4	1 Chauffeur	mois	12	250,000	3,000,000	2,643
4.5	Ordinateur de table avec accessoires	Set	1	1,800,000	1,800,000	1,586
4.6	Photocopieuse	Pièce	1	7,500,000	7,500,000	6,608
4.7	Equipements de bureau	FF			3,500,000	3,084
4.8	Fournitures	mois	6	200,000	1,200,000	1,057
4.9	Carburant 15 litres/jour pendant 12 mois (fonctionnement et descentes sur terrain)	litres	5 423	1,400	7,592,200	6,689
4.10	Frais de mission-6 descentes*3 nuités*4prs	nuité	72	25,000	1,800,000	1,586
4.11	Achat véhicule	Véh	1	26,500,000	26,500,000	23,348
5 Imprévus					20,120,820	17,728
Sous Total					530,373,832	467,290
Frais de gestion 7%					37,126,168	32,710
Total Général du Projet					567,500,000	500,000

Cours de change/mois de novembre : 1USD = 1135FBU